

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le 8 décembre à 19 h le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 2 décembre 2020

Présents : Frédérique THIENNOT- Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT-VITAL - Michelle BARDOU – Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCELON – Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA – Jean-Luc LUPIERI – Françoise PANCALDI - Michel RAULET - Martine GUILLAUME - Jean-Christophe CID – Sandrine AUDIBERT - Henri UNINSKI – Audrey ABADIE - Patrice SANGARNE - Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER – Carine MENDEZ – Alain DAL PONTE – Gérard LEGRAND – Anne LEBEAU – Clarisse CHABAL-VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN – Michèle GOULIER - Daniel MEMAIN

Procurations : André TRIGANO à Françoise LAGREU – Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL-VIGNOLES – Xavier MALBREIL à Daniel MEMAIN

Absents excusés : Xavier FAURE – Annabelle CUMENGES

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA

Madame CUMENGES était présente à partir du point n° 4-2

- **Approbation du procès-verbal des séances du Conseil Municipal des 25 septembre 2020 et 13 octobre 2020**
- **Intervention de Madame le Maire concernant la situation difficile d'Aubert et Duval et de ses sous-traitants face à la crise sanitaire**

Le Conseil Municipal s'associe à la démarche présentée par Madame le Maire qui consiste à proposer à tous les élus du Conseil Municipal, aux maires du bassin d'emploi et de la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées, au Député et au Sénateur de signer avec elle un courrier à destination de Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance pour lui demander d'être particulièrement attentif au devenir du site Aubert et Duval à Pamiers et d'examiner tout soutien qu'il pourrait apporter.

UNANIMITE

- **Le Conseil Municipal approuve le vœu proposé par le groupe « Pamiers Citoyenne » :**
« Considérant la dégradation de la situation économique et sociale de très nombreux appaméens et appaméennes et d'entreprises installées sur notre territoire communal consécutivement à la grave crise sanitaire, Considérant en particulier les annonces récentes faites au niveau du Comité Economique et Social Central CSEC de la société Aubert et Duval avec de possibles suppressions de 144 postes sur le site de Pamiers ; site qui est le « cœur » industriel de notre cité avec de très nombreux emplois induits, Considérant qu'il est du devoir de notre collectivité de s'inscrire dans un mouvement de solidarité et de soutien concrets en direction des populations de notre collectivité les plus durement impactées en favorisant aussi pour cela l'entraide et les actions bénévoles
Les élu-es du conseil municipal de Pamiers réunis en séance le mardi 8 décembre 2020 déclarent que la ville de Pamiers se portera en soutien aux côtés des salarié-es, de leurs représentants et de l'usine Aubert Duval pour limiter au maximum les suppressions de postes ainsi que ceux dans les entreprises touchées en cascade.
A cette fin, le conseil municipal mandate la Maire pour mobiliser les moyens dont dispose la ville afin de prendre toute initiative auprès des institutions publiques et pour coordonner ses actions avec les autres collectivités territoriales au premier rang desquelles la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées ».

UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES ET RESSOURCES INTERNES

1-1. Délégations et représentations diverses : Commission Consultative des Services Publics Locaux – Modificatif

Le Conseil a approuvé la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

Présidence		Frédérique THIENNOT Représentant de Madame le Maire : Fabrice BOCAHUT (arrêté du Maire)
MAJORITE	1	Cécile POUCELON
	2	Pauline QUINTANILHA
	3	Gilles BICHEYRE
	4	Jean-Christophe CID
	5	Henri UNINSKI
	6	Alain DAL PONTE
liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	7	Françoise LAGREU
	8	Clarisse CHABAL-VIGNOLES
liste « Pamiers citoyenne »	9	Daniel MEMAIN

UNANIMITE

1-2. Budget principal - Décision modificative n° 1

Le Conseil a approuvé la décision modificative n° 1 au budget principal

UNANIMITE

1-3. Budget annexe commerce relais – Décision modificative n° 1

Le Conseil a approuvé la décision modificative n° 1 au budget annexe commerce relais

UNANIMITE

1-4. Ouverture des crédits d'investissement pour le budget principal

Le Conseil a approuvé l'ouverture de crédits d'investissement au 1er janvier 2021, dans le budget principal, dans la limite d'un montant de 2.506.500 €

UNANIMITE

1-5. Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2021 – Budget annexe eau

Le Conseil a approuvé l'ouverture de crédits d'investissement au 1er janvier 2021, dans le budget annexe eau dans la limite d'un montant de 187.500 €,

UNANIMITE

1-6. Reversement du budget principal vers les budgets annexes

Le Conseil a approuvé la prise en charge du déficit du budget annexe Commerces Relais par le budget principal pour un montant de 2.287,32€, du déficit du budget annexe Hôtellerie de Plein Air par le budget principal pour un montant de 26.133,45 €, du déficit du budget annexe ZA du Chandelet par le budget principal pour un montant de 374.773,74€ et du budget annexe Comptoir Appaméen des Viandes par le budget principal pour un montant de 985,78€

UNANIMITE

1-7. Engagement de la procédure de clôture du budget annexe « Comptoir Appaméen des Viandes »

Le Conseil a approuvé la procédure de clôture du budget annexe CAV à l'issue de l'exercice comptable 2020 permettant son intégration dans le budget principal de la collectivité

UNANIMITE

1-8. Engagement de la procédure de clôture du budget annexe « ZH du Chandelet »

Le Conseil a approuvé la procédure de clôture du budget annexe ZH du CHANDELET à l'issue de l'exercice comptable 2020 permettant son intégration dans le budget principal de la collectivité

UNANIMITE

1-9. Zone du Chandelet – Convention de reversement de la Taxe d'Aménagement entre la Ville de Pamiers et la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées

Le Conseil a approuvé le principe du reversement de 95% du produit de la taxe d'aménagement perçu par la Ville de Pamiers sur les lots numéros 33, 38, 42 et 43 du lotissement du Chandelet.

3 ABSTENTIONS

1-10. Admission en non-valeur

Le Conseil a approuvé l'admission en non-valeur des dettes pour un montant total de 29.163,99 €.

UNANIMITE

1-11. Pertes de créances irrécouvrables

Le Conseil a approuvé l'admission en créances éteintes d'une somme totale de 5.615,47 €.

UNANIMITE

1-12. Etalement de charges dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19

Le Conseil a approuvé l'étalement, sur 5 ans, des charges liées à la gestion de la crise sanitaire de la COVID19 d'un montant total de 131.822,29 €.

UNANIMITE

1-13. Prise en charge du déficit constaté sur la régie Maison des Associations

Le Conseil a approuvé la prise en charge du déficit constaté d'un montant de 363.90 euros pour la Régie Maison des Associations

UNANIMITE

1-14. Réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Balussou

Le Conseil a validé le plan de financement pour un montant de 947 336.42€ et la sollicitation de subvention pour un montant de 7.000 € (CNDS/ANS), 91.500 € (CCPAP), 254 542.80€ (Conseil Régional), 120.000 € (Conseil Départemental), 200.000 € (Etat - DETR) 84 826.34€ (Etat – DSIL)

UNANIMITE

1-15. Versement d'avance sur subvention aux associations

Le Conseil a approuvé le versement d'avance sur subvention aux associations pour un montant de 269 443 €.

UNANIMITE

1-16. Modification de la délibération du 13 octobre 2020 portant sur la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et la Maison des Jeunes et de la Culture

Le Conseil a approuvé la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens tripartite entre la Ville de Pamiers, l'association Maison des Jeunes et de la Culture, la Fédération Régionale des MJC.

UNANIMITE

1-17. Décisions municipales

Le Conseil a pris acte des décisions municipales n° 20-032 à 20-050.

LE CONSEIL A PRIS ACTE

II COMMANDE PUBLIQUE

2-1. Annule et remplace la délibération N° 2-2 du 13 octobre 2020 - Fourniture et acheminement de gaz naturel 2021 à 2024 adhésion groupement de commande UGAP

Le Conseil a approuvé la prolongation par avenant du marché actuel, du 01/04/2021 au 30/06/2021 et l'adhésion au groupement de commande GAZ 6 auprès de l'UGAP

UNANIMITE

2-2. Prestations d'agents de restauration assurant le service, la manipulation des repas et le nettoyage - Années 2020 à 2024

Le Conseil a approuvé la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres ouvert, avec un montant minimum annuel de 40 000 euros H.T. et un montant maximum annuel de 120 000 euros H.T.

UNANIMITE

III URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE

3-1. Concession temporaire au lieu-dit « Cailloup » - Gaec des Barthelles

Le Conseil a approuvé la reconduction de la concession temporaire pour l'entretien des terres de Cailloup.

UNANIMITE

3-2. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil a approuvé la désignation des 32 personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaire

UNANIMITE

3-3. Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Pamiers : commission locale

Le Conseil a approuvé la constitution de la commission locale de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine communale telle qu'énoncée ci-dessous :

- 8 élus représentants la collectivité : 1. Mme Frédérique THIENNOT, 2. M. Xavier FAURE, 3. M. Jean-Luc LUPIERI, 4. Mme Françoise PANCALDI, 5. Mme Sandrine AUDIBERT, 6. M. Jean-Christophe CID, 7. Gérard LEGRAND, 8. Mme Michèle GOULIER

- 3 représentants de l'Etat : Monsieur le Préfet ou son représentant, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant

- 4 personnes qualifiées : 2 au titre du patrimoine culturel ou environnemental local : Madame Danièle NEIRINCK - Société Historique et Archéologique de Pamiers et de Basse Ariège, Monsieur ou Madame le(a) délégué(e) départemental(e) de la Fondation du Patrimoine ou son représentant.

2 au titre d'intérêts économiques locaux : Monsieur José RIQUELME, entrepreneur en bâtiment, Monsieur ou Madame le(a) Président(e) de l'Association des Commerçants de Pamiers ou son représentant.

3-4. Dénomination de voie

Proposition d'amendement de l'article 1 du point 3-4 par le groupe « Pamiers Citoyenne » : « Article 1 : La voie de liaison douce entre l'avenue du Jeu du Mail et le complexe sportif du Balussou est dénommée « Traverse Française Matricon »

8 ABSTENTIONS

17 VOIX CONTRE

Le Conseil a approuvé la dénomination de voie de liaison douce entre l'avenue du Jeu du Mail et le complexe sportif de Balussou : « Traverse du Moulin »

3 ABSTENTIONS

3 VOIX CONTRE

3-5. Autorisation de participer à une vente aux enchères – Ancien hôtel BAURES

Le Conseil a autorisé Madame le Maire de Pamiers – Frédérique THIENNOT – ou l'un de ses adjoints, à participer à la vente aux enchères de l'ancien hôtel BAURES sis 1 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny à Pamiers (09100), cadastré section I numéros 3001 et 3002, d'une contenance au sol de 462m², appartenant à la SCI NL LES FILLES, à soutenir des enchères et à procéder au paiement du prix d'achat dans la limite de 50.000,00 euros

6 ABSTENTIONS

3-6. Constitution de servitudes lieu-dit Grosses de Périès

Le Conseil a approuvé la constitution d'une servitude grevant la parcelle cadastrée section ZT numéro 36, sise lieu-dit Grosses de Périès à Pamiers, appartenant à la commune de Pamiers

UNANIMITE

3-7. Echange de terrains sis Peyreblanque – Propriété PUJOL

Le Conseil a approuvé l'échange des terrains, sans soulte :

- La mairie de Pamiers cèderait au profit de Monsieur PUJOL le terrain nu cadastré section I numéro 1992, d'une contenance de 178m² ;

- Monsieur PUJOL cèderait à la commune de Pamiers une emprise d'une surface d'environ 223m², issue de la parcelle cadastrée section I numéro 3236, d'une contenance de 8.241m².

3 ABSTENTIONS

3-8. Cession Bioqual

Le Conseil a approuvé la réalisation de toutes formalités et actes inhérents au transfert de propriété de l'immeuble sis rue Henri Fabre, cadastré section AI numéros 388, 390, 392 et 397, d'une contenance au sol de 1.513m², au profit de la SARL BIOQUAL : acte du 20 septembre 2002 : à terme et acte du 1er avril 2005 : par anticipation

UNANIMITE

3-9. Cession d'un terrain nu sis chemin de Peyre-Plantade au profit de TEREKA

Le Conseil a approuvé la cession d'une partie d'un terrain nu sis chemin de Peyre-Plantade à Pamiers (09100), cadastré section AK numéro 300, d'une contenance de 2.466m², au profit de la société TEREKA, domiciliée 40 Avenue de l'Europe – CS 50222 – 64010 PAU cedex, au prix de 8.850,00 euros

UNANIMITE

IV TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

4-1. Convention déneigement – Commune de Pamiers / Conseil Départemental de l'Ariège

Le Conseil a approuvé la conclusion de la convention déneigement entre la Commune de Pamiers et le Conseil Départemental de l'Ariège pour la saison hivernale 2020-2021

UNANIMITE

4-2. Aménagements de l'avenue Irénée Cros depuis l'avenue de l'Ariège vers l'avenue de Foix et l'avenue de Foix

Le Conseil a approuvé le programme technique et le nouveau plan de financement de l'opération pour un montant de 1.330.608 € et la sollicitation de subvention pour un montant de 300.000 € (Etat – DSIL), 150.000 € (Etat – DETR), 120.000 (Région), 360.000 (Conseil Départemental 09)

UNANIMITE

4-3. Candidature de la Ville de Pamiers à l'appel à projet Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE) en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes d'Ariège et Les communes de Saint-Jean du Falga, La Tour du Criou, Saverdun et Mazères

Le Conseil a approuvé la candidature de la Commune de Pamiers à l'appel à projet Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE), en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées et les communes de La-Tour-du-Criou, Saint-Jean-du-Falga, Saverdun et Mazères et a validé, en cas de sélection, la mise en œuvre de l'organisation et des moyens internes nécessaires à la participation de la commune à ce dispositif

UNANIMITE

4-4. Cotisation 2020 – Conseil National des villes et villages fleuris

Le Conseil a approuvé le règlement de la cotisation annuelle pour 2020 au Comité National des Villes et Villages Fleuris (C.N.V.V.F.) d'un montant de 350 euros

UNANIMITE

V CULTURE

5-1. Demande de subvention de l'association Art-Cade / Scène de musiques actuelles

Le Conseil a approuvé le versement à l'association ART'CADE d'une subvention d'un montant de 3 000 € pour l'année 2020, à titre de soutien exceptionnel à l'association réputée acteur référent pour le développement des musiques actuelles à Pamiers

3 ABSTENTIONS

5-2. Convention de mise à disposition d'un tableau d'Hyppolite LAZERGES à M. PESCI

Le Conseil a approuvé les termes de la convention définissant les conditions de mise à disposition de l'œuvre d'Hyppolite Lazerges à M. Olivier Pesci.

UNANIMITE

5-3. Aide aux projets d'éducation artistique et culturelle du conservatoire – Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie

Le Conseil a approuvé la sollicitation d'aide aux projets d'EAC dans le cadre du Conservatoire auprès de la DRAC OCCITANIE pour un montant de 7.000 €

UNANIMITE

5-4. Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ariège (appel à projet de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-lgbt (DILCRAH) – Exposition – Conférence : « fragments : transmission de la mémoire de la Shoah »

Le Conseil a approuvé la sollicitation d'aide au projet auprès de la DILCRAH pour un montant de 1.500 €.

UNANIMITE

VI RENOVATION URBAINE ET DE L'HABITAT

6-1 Validation et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT : phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères

Le Conseil a approuvé l'avenant n°1 à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT : phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères

UNANIMITE

VII SPORT / LOISIRS EVENEMENTIEL

7-1 Convention de mise à disposition de matériel

Le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition de matériel dont l'objet principal est de définir les obligations, les modalités et les conditions de cette mise à disposition de matériel

UNANIMITE

VIII PREVENTION SECURITE PUBLIQUE

8-1 Convention avec l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)

Le Conseil a approuvé la signature de la convention avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)

UNANIMITE